

Les candidats devront adresser en recommandé avec AR leur dossier à l'INSP, DDTCE, Concours voie générale, 1 rue Sainte Marguerite - 67080 Strasbourg Cedex.

Date limite : **18 novembre 2024** (cachet de la poste faisant foi).

Partie à remplir par le(la) candidat(e)

**DOSSIER DE CANDIDATURE AU CONCOURS EXTERNE D'ENTRÉE
À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC DE 2025
(VOIE GÉNÉRALE)**

Je soussigné(e) Mme M. (1)

NOM DE FAMILLE : (2)(3)

NOM D'USAGE (si différent) : (3)

Prénoms : (3)

Date de naissance : / /

À (commune) :

Département : Pays :

Adresse : (4)

Code postal : Ville :

Pays de résidence :

Téléphone fixe : Tél. portable :

Adresse électronique (obligatoire) :

sollicite l'autorisation de me présenter au **concours externe d'entrée à l'INSP (voie générale)** et demande de façon intangible à présenter les épreuves d'admissibilité au centre de (1) :

- | | | | | | |
|--------------------------|-----------|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------|
| <input type="checkbox"/> | PARIS | <input type="checkbox"/> | STRASBOURG | <input type="checkbox"/> | RENNES |
| <input type="checkbox"/> | BORDEAUX | <input type="checkbox"/> | BASSE-TERRE | | |
| <input type="checkbox"/> | GRENOBLE | <input type="checkbox"/> | ST DENIS DE LA REUNION | | |
| <input type="checkbox"/> | MARSEILLE | <input type="checkbox"/> | NOUMEA → | | |

si vous optez pour ce centre, vous serez mis en loge la veille de chaque épreuve à partir de 20h, heure locale.

(1) Cocher la case appropriée.

(2) En vertu de la circulaire du 21 février 2012, le nom de jeune fille et le nom patronymique sont remplacés par le nom de famille.

(3) En capitales d'imprimerie ; aligner à gauche (indiquer les accents).

(4) Tout changement d'adresse intervenu après l'envoi de la présente demande doit être signalé par courriel à l'INSP : concours_voiegenerale@insp.gouv.fr.

Partie à remplir par le(la) candidat(e)

Nationalité (1) :

Française

Autre nationalité

En cas de naturalisation en cours, indiquez la nationalité concernée et la date de la demande :

ou fournir la photocopie de la carte nationale d'identité.

Aménagement d'épreuves au titre d'un handicap (1) : Oui Non

Les candidats souhaitant bénéficier d'aménagement(s) particulier(s) doivent transmettre, par courrier au plus tard le 16 décembre 2024 à l'INSP, DDTCE, un certificat médical original délivré par un médecin agréé de l'administration précisant la nature de cet(ces) aménagement(s). Ce certificat médical doit être établi sur le modèle téléchargeable sur le site internet www.insp.gouv.fr (rubrique concours). Parallèlement, merci de nous en informer via concours_voiegenerale@insp.gouv.fr avant la clôture des inscriptions.

Études supérieures :

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

Lieu d'obtention du diplôme	Établissement de délivrance	Discipline (a)	Nature du diplôme (b)
Année	Section (c)	Mention	

(a) Droit, économie, sciences, lettres, médecine (b) Licence, master, DEA, diplôme de grandes écoles (c) Exemple, pour les IEP : service public, économie et finances...

Avez-vous suivi une préparation au concours d'entrée à l'ÉNA ou à l'INSP (1) ?

Par correspondance : OUI NON

A quelle période : du au

Dans un centre de préparation OUI NON Si oui lequel :

A quelle période : du au

Avez-vous bénéficié d'une : Aide financière Bourse de mérite Bourse de service public Aucune

(1) Cocher la case appropriée.

Partie à remplir par le candidat

Epreuves d'admissibilité

1 - Note de réflexion sur une question contemporaine d'ordre général

portant sur le rôle des pouvoirs publics et leur rapport à la société en lien avec un des deux thèmes retenus et une liste de références pour chacun d'entre eux. Ces thèmes et listes sont publiés chaque année, sur le site internet de l'INSP, au plus tard un an avant le début des épreuves d'admissibilité. (5h, coefficient 2)

2 - Note opérationnelle en économie *

à partir d'un dossier. Si choisie comme majeure (coefficient 4), si choisie comme mineure (5h, coefficient 2).

majeure

mineure

3 - Note opérationnelle en droit public *

à partir d'un dossier. Si choisie comme majeure (coefficient 4) si choisie comme mineure (5h, coefficient 2).

majeure

mineure

* Pour les épreuves 2 et 3, le candidat choisit une matière majeure et une matière mineure.

4 - Questions à réponses courtes

pouvant porter sur les finances publiques, sur les questions sociales ainsi que sur les questions européennes et internationales. (5h, coefficient 3)

5 - Résolution d'un cas pratique

à partir d'un dossier portant sur les enjeux des transitions écologique ou numérique. (4h, coefficient 2)

Épreuves d'admission

1 - Entretien

permettant d'apprécier, notamment à partir d'une fiche individuelle renseignée par leurs soins, les qualités et aptitudes, notamment managériales, le savoir-être et la motivation des candidats ainsi que leur projet professionnel.

(1h dont un exposé liminaire d'au plus 10 minutes. Coefficient 8)

2 - Mise en situation collective

permettant d'apprécier, dans un contexte professionnel, les compétences relationnelles des candidats, et plus particulièrement leur capacité à coopérer pour rechercher collectivement une solution à un problème concret d'action publique.

(1h maximum incluant d'éventuels temps de préparation. Coefficient 6)

3 - Epreuve en langue anglaise

consistant en la lecture d'un extrait et le commentaire d'un texte de 600 mots environ suivis d'une conversation avec le jury. Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire. Les points au-dessus de 10 ne sont pas pris en compte.

(préparation : 15 minutes. Durée : 30 minutes. Coefficient 1)

Partie à remplir par le(la) candidat(e)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR [à dater et signer par le(la) candidat(e)]

Je soussigné(e) _____

- certifie être en situation régulière au regard du code du service national.
- certifie jouir de l'intégralité de mes droits civiques au regard de la loi française.
- déclare avoir pris connaissance de la note à l'attention des candidats au concours externe d'entrée à l'INSP **voie générale** joint au dossier de demande d'inscription et de tous les éléments du présent dossier.
- déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.
- atteste avoir été informé(e) qu'aucune modification des choix opérés ne pourra être prise en considération après la clôture des inscriptions.

Je me déclare averti(e) que :

- mon dossier de candidature concerne un concours de la voie générale des concours d'entrée à l'INSP et qu'il ne me sera pas possible de participer aux concours de la voie Orient qui se déroulent à la même période,
- mon nom devra obligatoirement être publié en cas d'admissibilité et d'admission,
- toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice de mon éventuelle admission,
- la vérification des conditions requises pour concourir sera effectuée durant les épreuves d'admission pour les seuls candidats admissibles. Durant cette période, seuls ceux dont la candidature n'est pas recevable en seront informés individuellement.

À _____, le _____

Signature

(précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

PIÈCES DEVANT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINTES À LA PRÉSENTE DEMANDE

- A) La copie de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou de votre passeport en cours de validité.
- B) La photocopie de votre (vos) diplôme(s) : le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant au moins trois années d'études supérieures ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 6.
- C) Deux enveloppes autocollantes libellées à vos nom et adresse (format 16 x 23 cm) et affranchies au tarif "lettre jusqu'à 100 grammes".
- D) Le cas échéant, un certificat médical original délivré par un médecin agréé de l'administration sollicitant un aménagement d'épreuves au titre d'un handicap. Ce certificat doit être établi sur le modèle téléchargeable sur le site internet www.insp.gouv.fr (rubrique concours) et adressé par courrier à l'INSP, DDTCE, au plus tard le 16 décembre 2024. **Parallèlement, merci de nous en informer via concours_voiegenerale@insp.gouv.fr avant la clôture des inscriptions.**

Tout dossier affranchi postérieurement au 18 novembre 2024 sera rejeté.